

# Contact gouvieux

En 2012,  
l'ancien Gymnase  
fera peau neuve

Édito

Le mensuel de la ville de Gouvieux N°189

1<sup>er</sup> avril 2012

## Gouvieux, sur la route de Saint-Jacques de Compostelle ?

Voici une hypothèse qu'on aurait pu formuler depuis longtemps. En effet, Gouvieux est située sur l'ancienne voie Paris-Amiens qu'empruntait le Roi de France Charles V vers la fin des années 1370. Un acte de vente conservé au musée Condé, qui détaille le contenu de cette vente, atteste l'acquisition par le roi de cette portion de route Paris-Amiens, ainsi que de l'étang de la Chaussée. Or, la carte des « chemins de Compostelle » recensée pour aller des différents points de l'Europe vers Saint Jacques montre que depuis le nord, un des itinéraires (Cf. carte ci-contre) passait par Amiens avant de traverser Paris.

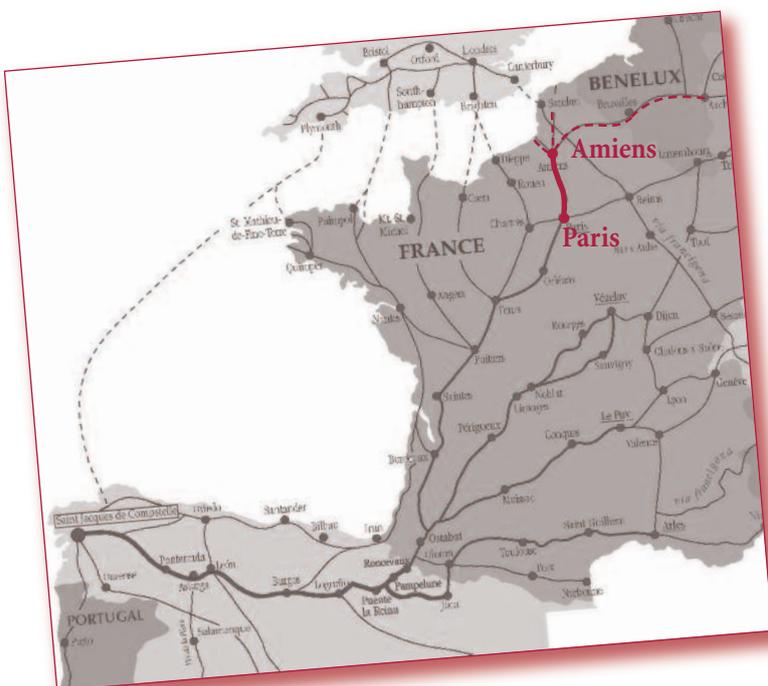
Le fait nouveau est qu'un pêcheur a récemment découvert par hasard, sur un des piliers du pont de la Chaussée, les restes d'une représentation de coquille Saint-Jacques, connue pour être un symbole du pèlerinage, couramment gravé sur le fronton des églises. Ce pourrait être le fait d'un pèlerin qui aurait laissé trace de son passage au XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle (le pont étant postérieur à la rupture de la digue en 1659).

La pratique du pèlerinage vers Saint Jacques de Compostelle est aujourd'hui en plein renouveau, par des croyants ou aussi par de nombreuses personnes non croyantes, mais ayant besoin d'un temps de réflexion ou amateurs d'art roman. Les pèlerins prennent leur voiture, vont marcher trois jours, et reprennent leur voiture en se promettant qu'ils poursuivront l'année suivante. Mais, jadis, le parcours vers Saint Jacques était bien plus éreintant. Les pèlerins s'arrêtaient en cours de route, parfois ils ne repartaient pas et s'installaient sur place. Alors il arrivait qu'en une sorte de pénitence, ils érigent une chapelle. C'est ce qu'on peut soupçonner à Gouvieux de l'origine de la chapelle Saint Germer, propriété du roi Louis VI avant qu'il ne donne la Chapelle aux religieux de Saint-Vincent de Senlis, ainsi que de la nef en partie entermée dans la partie du haras du Pré Nonette, qu'on devine depuis le bas de la rue de la Chaussée (ce qui paraît cohérent avec la présence du symbole trouvé sur le pont).

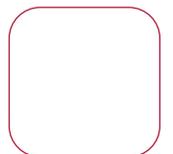
Gouvieux se trouve ainsi historiquement mêlé à ce qui donne lieu aujourd'hui à un nouvel engouement spirituel. Peut-être des lecteurs nous diront-ils ce que cet état de fait leur inspire ?

**Patrice Marchand**

Maire de Gouvieux,  
Conseiller général du canton de Chantilly,  
Président du Parc naturel régional Oise - Pays de France



Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle





## Questions à Patrice Marchand, maire de Gouvieux

**Contact : pour vous, le budget, c'est d'abord des recettes...**

**PM :** dans une famille, pour élaborer le budget, on regarde d'abord quelles sont les ressources disponibles avant d'envisager les dépenses. Parmi ces dernières, il y a des dépenses incontournables (le logement, l'alimentation...). Et celles que l'on souhaite programmer pour améliorer son quotidien à condition d'en avoir les moyens : on construit un abri de jardin qui servira des années durant ou bien l'on achète des géraniums pour fleurir les fenêtres de la maison à la belle saison. A Gouvieux, on fait exactement la même chose : on examine d'abord les recettes avant d'envisager de nouvelles dépenses.

**Contact : ce n'est pas le cas de toutes les collectivités locales ?**

**PM :** non, certains responsables politiques ont une culture différente. Au sein du Conseil général, lors du DOB, la majorité socialiste du Département a pendant des années commencé par faire un catalogue de ses orientations, sans même les chiffrer. C'est au détour d'un paragraphe qu'on découvrait les ressources nécessaires, le niveau des impôts n'apparaissait que comme la conséquence des dépenses projetées. Avec une telle méthode, qui met les projets de dépenses avant l'examen des recettes raisonnablement possibles, on obtient un résultat classique: augmentation des impôts, de l'endettement... rien de très encourageant.

**Contact : faut-il se résoudre à payer toujours plus ?**

**PM :** je suis de ceux qui pensent que non. Même si la sensibilité des citoyens à l'augmentation des impôts est finalement faible. La mensualisation du paiement qui étale les sommes à payer, une dose de fatalisme, le "on n'y peut rien", une presse muette sur le sujet, l'absence de comparaisons nationales diffusées dans le grand public, la complexité des sujets, y sont pour beaucoup. Les finances communales sont en général une vaste nébuleuse aux yeux du plus grand nombre.

**Contact : vous réclamez plus de transparence ?**

**PM :** je la revendique sur le plan national pour éviter que les élus engagent

des dépenses pour se valoriser et passent, en douceur, la facture aux contribuables. Et je la pratique à Gouvieux : nous nous attachons à la plus grande transparence en fournissant à chacun des élus, tous les tableaux de bords et ratios financiers sur les 10 dernières années pour que chacun puisse constater les évolutions.

**Contact : vous êtes contre les dépenses des communes ?**

**PM :** Je suis contre les dépenses que l'on ne peut raisonnablement engager sans se ruiner. Il faut de la dépense publique pour organiser la vie de la commune et pour mettre en oeuvre la solidarité publique. Mais pas à n'importe quel prix. Je le rappelle en permanence : parmi les 15 premières communes de l'Oise, nous sommes la plus pauvre en terme de recettes : nous touchons deux fois moins que la première, Montataire. Gouvieux a une sociologie plutôt aisée, je parle en moyenne parce qu'il y a malheureusement aussi des pauvres, mais en tant que commune, comme elle a très peu d'entreprises payant des impôts locaux, elle est, et de loin, la moins riche.

**Contact : cela vous oblige à la rigueur budgétaire ?**

**PM :** il ne s'agit pas de rigueur mais de saine gestion. Nous dépensons à Gouvieux mais dans la mesure de nos moyens qui sont modestes, et je pense que malgré cela, nous vivons bien. Nous appliquons cette politique depuis 25 ans sans pour autant négliger la ville et ses concitoyens. Le nombre et la qualité de nos bâtiments publics, de nos écoles, de notre gymnase, n'ont pas à rougir au regard des autres communes. Les services rendus à la population non plus. Cette année encore, nous renforçons notre programme petite enfance et amorçons un projet au long cours de création d'un réseau de circulation douce. Mais nous nous inquiétons de la nécessité de montée en débit d'internet : normalement elle ne devrait pas être à notre charge, mais si ça traîne trop, il est fort possible que je demande au Conseil municipal quel effort financier la commune pourrait fournir pour débloquer les choses.

# Le dossier

Le vote du budget conditionne l'action de gestion budgétaire, le DOB, dans le vocable de Gouvieux, depuis longtemps, les élus peuvent se prononcer sur les grandes orientations

## DOB, définition

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) instaure une discussion au sein du conseil municipal sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il a pour but d'améliorer l'information transmise aux élus et leur donne ainsi la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité.



Actuellement, dans la plupart des collectivités, le DOB n'est pas formalisé : pas d'obligation de durée, aucune obligation de forme, les précisions sur son contenu restent insuffisantes dans les textes. A Gouvieux, la municipalité s'est, depuis longtemps, imposée des règles, à la fois sur le contenu et sur la communication des documents budgétaires. Ceci dans un souci de transparence et de volonté de favoriser l'expression démocratique.

Les élus godviciens reçoivent donc, en amont du débat, 20 pages d'informations chiffrées, de données financières et de commentaires sur les orientations politiques.

Contact reprend dans ses colonnes quelques unes des données les plus significatives évoquées lors du débat d'orientation budgétaire. Pour une vue plus complète encore, l'ensemble des tableaux et ratios financiers est disponible sur [www.gouvieux.fr](http://www.gouvieux.fr).

# Le débat d'orientation budgétaire

la commune pour un an. Dans les communes de plus de 3500 habitants, il est précédé par un débat d'orientation communal. La loi n'imposant pas de forme particulière à ce débat, son contenu varie selon les communes. A l'initiative du conseil municipal, de nombreuses informations financières. C'est donc en connaissance de cause que chacun des citoyens peut voter les orientations financières et politiques proposées par la majorité municipale.

## L'effort fiscal sur les ménages dans les 25 premières communes de l'Oise

Pour ne pas biaiser la comparaison, le tableau ci-dessous intègre les 12 communes de l'Oise plus grandes que Gouvieux par leur population et les 12 communes qui la suivent immédiatement.

### Comment lire ce tableau ?

- Pour les communes françaises de la taille des 25 communes analysées, l'effort fiscal en France est compris entre 120 et 130 %.
- Dans l'Oise, c'est un peu plus, puisque l'effort fiscal moyen de nos 25 premières communes est de 137 %.
- Si l'effort fiscal est supérieur à 137 %, c'est que la commune impose ses contribuables plus lourdement que la moyenne de ces 25 communes.
- Si l'effort fiscal est inférieur à 137 %, c'est que la commune impose ses contribuables moins lourdement que la moyenne de ces 25 communes.

*Le tableau ci-contre reproduit des données établies par le Conseil général de l'Oise. Nous vous laissons le soin de trouver Gouvieux.*

Depuis 3 ans, l'effort demandé aux ménages gouvieux en matière d'impôts a constamment baissé alors qu'il était déjà le plus bas parmi les 25 premières villes de l'Oise.

	2009	2010	2011
Effort fiscal	92 %	91 %	90 %

(Chiffres publiés par le Conseil général de l'Oise)

Villes	Effort fiscal sur les ménages en %	Nombre d'habitants
Beauvais	150 %	56 382
Breteuil	150 %	4 412
Chambly	166 %	9 477
Chantilly	104 %	11 193
Clermont	155 %	10 693
Compiègne	134 %	43 247
Creil	152%	35 008
Crepy en Valois	150%	14 091
Gouvieux	90 %	9 914
La croix Saint Ouen	115 %	4 718
Lamorlaye	99 %	9 644
Liancourt	136 %	7 238
Margny les Compiègne	151 %	8 044
Meru	167 %	13 013
Montataire	161 %	12 652
Mouy	134 %	5 474
Nogent sur Oise	152 %	20 033
Noyon	172 %	14 174
Pont Ste Maxence	143 %	12 059
Saint Just en chaussée	171 %	5 609
Saint Leu d'Esserent	112 %	4 796
Senlis	138%	16 950
Thourotte	114 %	4 963
Verneuil en Halatte	98 %	4 539
Villers Saint Paul	116 %	5 952

**« En matière de finances, il n'y a pas de miracle : c'est parce que la commune dépense peu que l'effort fiscal demandé aux particuliers peut être le plus faible »**

Rang	Ville	Montant municipal	Montant Intercommunal	Total
1	Montataire	1 639	233	1 872
2	Beauvais	906	560	1 466
3	Compiègne	807	592	1 399
4	Senlis	1 212	160*	1 372
5	Creil	968	233	1 201
6	Nogent sur Oise	963	233	1 196
7	Crépy en valois	1003	189	1 192
8	Chambly	885	292	1 177
9	Méru	692	473	1 165
10	Noyon	844	316	1 160
11	Chantilly	943	203	1 146
12	Pont Ste Maxence	688	399	1 087
13	Clermont	798	268	1 066
14	Lamorlaye	821	203	1 024
15	<b>Gouvieux</b>	<b>712</b>	<b>203</b>	<b>915</b>

*Parmi les 15 premières communes de l'Oise, Gouvieux a les recettes les plus faibles par habitant*

**Total des impôts locaux  
+ autres impôts et taxes  
+ dotation globale de fonctionnement/hab**

Sources : <http://alizer2.finances.gouv.fr>

(\*) estimation

## *Parmi les 15 premières villes de l'Oise, Gouvieux a les charges de personnel les plus réduites*

La ville de Gouvieux dépense 217 euros par habitant et par an en charges de personnel. La commune a certes fait le choix de faire appel à la sous-traitance pour certaines tâches (nettoyage et tonte sont parmi les principales), comme beaucoup d'autres communes. En réintégrant dans le chiffre de Gouvieux ci-dessous, les montants dépensés en sous-traitance (mais alors il faudrait aussi le faire pour les autres communes), on atteindrait 267 euros par habitant au lieu de 217, soit encore largement moins que toutes les autres communes.

Sources : <http://alizer2.finances.gouv.fr> Année 2010

Rang	Ville	Montant municipal (en euros par habitant)
1	<b>Gouvieux</b>	<b>217</b>
2	Lamorlaye	336
3	Pont Ste Maxence	426
4	Méru	451
5	Chambly	456
6	Clermont	465
7	Crépy-en-Valois	559
8	Chantilly	600
9	Nogent sur Oise	625
10	Creil	626
11	Noyon	645
12	Senlis	647
13	Compiègne	660
14	Beauvais	756
15	Montataire	895

## *Une programmation sur trois ans et une règle d'or pour l'emprunt*

- Gouvieux établit une programmation de ses investissements sur 3 ans. Avec une bonne visibilité sur ses investissements, la municipalité préfinance les opérations qu'elle entreprend : quand des travaux commencent, leur financement est ainsi assuré parce qu'il a été anticipé.
- Le recours à l'emprunt n'est pratiqué que pour l'acquisition d'actifs à long terme sans rendement direct ou immédiat (création de parkings, achat de parcelles boisées à préserver, etc) ; ou d'actifs à long terme

avec rendement ultérieur (locaux pour installer des commerces ou entreprises qui assureront à terme un rendement locatif). La commune est de ce fait peu endettée, bien moins que les autres communes.

- La ville de Gouvieux est très peu endettée : en 2010, la dette de la commune représente 165 euros/ habitant quand la moyenne nationale de la dette des villes identiques s'élève à 1065 euros/habitant.

### **Investissements 2012 : centre ville, gymnase, halte garderie et sécurité routière**

#### **La dernière tranche du centre ville en phase de lancement : 2 700 000 €**

Cette première phase financière sera marquée, en 2012, par le règlement des études et d'une partie des honoraires et des travaux qui s'échelonneront ensuite jusqu'à la fin 2013.

#### **Extension et réhabilitation du gymnase : 1 000 000 €**

Les travaux de la redistribution des salles de gymnastique, judo et tennis de table, devenues trop exigües vont démarrer avant l'été. L'extension s'accompagne de travaux d'isolation du bâtiment pour réaliser d'importantes économies d'énergie.

#### **Transfert de la Halte-garderie : 340 000 €**

La Halte garderie va être déplacée à l'école du

Centre. Cette dernière possède plusieurs salles de classes qui n'accueillent plus d'élèves. Entrée et sortie se feront par la sente Pompidou.

#### **Dissimulation de réseaux aériens : 391 000 €**

Il s'agit de la poursuite, année après année, de la politique d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms.

#### **Investissement courant en bâtiments, voirie et réseaux divers : 776 000 €**

Ce chapitre regroupe l'achat de matériels (outillage, véhicules, informatique...) et, bien entendu, l'entretien des voiries et des bâtiments.

#### **Achat d'une maison troglodytique**

La ville a signé l'acte de cession d'une nouvelle maison troglodyte, située impasse des Carrières.

### **La ville achète, la ville vend aussi**

Le patrimoine de la commune évolue sur le long terme. Gouvieux a acheté, au cours du temps, les terrains ou bâtiments



*La piscine Aqualis s'est installée sur un terrain acquis bien des années auparavant par la ville de Gouvieux*

qu'elle estimait intéressant pour l'intérêt général.

Cette année, la ville de Gouvieux devrait céder une partie de ses actifs. Il s'agit des 17 parcelles des propriétés communales de la Motte-Louvet et du bois des Bouleaux. Ces parcelles, achetées pour certaines d'entre elles il y a plus de 25 ans, devraient rapporter de l'ordre de 4 millions d'euros à la commune.

Dans l'opération de centre ville à venir, la commune pourra ainsi rester propriétaire des murs des commerces ; mais elle vendra les logements construits à l'étage.

### **Renforcement du programme petite enfance et création d'un réseau de circulation douce**

#### **Petite enfance : 40 000 € de plus pour les parents**

Depuis 2008, la ville compense la différence de coût entre la garde des enfants chez une assistante maternelle et un mode de garde collectif comme la crèche. L'analyse des chiffres a montré que cette compensation n'était que partielle. Elle sera donc ajustée à 100 %.

*La ville a considérablement renforcé sa politique en matière de garde des jeunes enfants : de 164 000 € en 2008, l'investissement en faveur des enfants s'est élevée en 2011 à 358 000 €.*

#### **Au début des chemins**

Entretien de l'existant, créations de nouveaux chemins, balisage, création d'un réseau de circulation douce, autant de problématiques à résoudre dans ce nouveau programme de fonctionnement qui s'amorce cette année et qui s'étalera dans le temps.

## En bref

### Les sorties nocturnes font le plein

Les 2 premières sorties nocturnes organisées les 25 février et 3 mars, sur le thème des crapauds, ont remporté un vif succès. Une cinquantaine de personnes, dont de nombreux enfants sont venus apprendre à mieux connaître les crapauds, à les ramasser et les porter vers leur site de reproduction.

Trois classes de CE2 de Lamorlaye et 1 classe de l'école des Aigles viendront également découvrir les batraciens à Gouvieux.

### Praticienne en massage bien-être et Reiki

Dominique Van Hooren est praticienne en massage bien-être et en massage Reiki (rééquilibrage énergétique). Elle vous reçoit sur rendez-vous dans son espace "Bien-Etre" ou se déplace à domicile. Elle se déplace avec bienveillance chez les personnes âgées, convalescentes ou handicapées. Tél : 06 68 94 84 58.

## Inscriptions scolaires 2012/2013

**Les inscriptions scolaires des enfants nés avant le 31 décembre 2009 seront prises en Mairie du lundi 12 mars au vendredi 13 avril. Merci de vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.**

### AM3F judo : quatre poussins sur le podium du tournoi de Montmagny

A la fin janvier, le Judo Club de Montmagny (Val d'Oise) organisait une rencontre éducative pour les poussins et babies. Quatre poussins du club de judo AM3F, Clara, Guillaume, Joseph et Matisse, ont appliqué brillamment les techniques enseignées sous les yeux de Djida, leur professeur. Les résultats furent à la hauteur : 1er diplôme « excellence » : Guillaume Ducrocq et Joseph Durieux ; 2e diplôme « Honneur » : Clara Fugon et Mathis Dussausoy.

CHIN-GHI-TAI, «Esprit Technique et Corps», sont les valeurs qui ont rassemblé 150 petits judokas et 300 parents autour de Christian Plombas (6e Dan) et une dizaine de ceintures noires.



### En cas d'urgence

- Gendarmerie nationale : 17 ou 03 44 57 33 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Centre anti-poison  
Lille : 0 825 812 822  
Paris : 01 40 05 48 48
- SOS Médecins Creil : 03 44 66 44 66
- Pharmacie de Garde : appel de la Gendarmerie (03 44 57 33 17)
- Allo enfance maltraitée : 119
- Sida info service : 0 800 840 800
- Drogues info service : 0 800 23 13 13
- Ecoute alcool : 0 811 91 30 30
- Ecoute cannabis : 0 811 91 20 20
- Ecoute Santé : 0 800 150 160
- Viols femmes informations : 0 800 05 95 95

### 2012, année d'élections - Le vote par procuration

Les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 6 mai prochains. Elles seront suivies d'élections législatives les 10 et 17 juin.

S'il vous était impossible de voter à l'une ou l'autre de ces dates, vous pouvez demander à une personne de confiance de voter à votre place. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

L'établissement de votre procuration est gratuit. Vous devez vous présenter devant l'une des autorités suivantes :

- le juge du tribunal d'instance de votre lieu de résidence (ou le greffier en chef de ce tribunal),
- un officier de police judiciaire habilité (commissariat de police ou gendarmerie),
- ces mêmes autorités de votre lieu de travail,

- pour les personnes résidant hors de France, l'autorité consulaire compétente.

Vous devrez alors fournir un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance).

Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera à votre bureau de vote, muni de la procuration et d'une pièce justifiant de son identité. Il votera alors en votre nom.

Les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

### Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la ville de Gouvieux  
Directeur de la publication : Patrice Marchand  
Rédaction : Dir'cab  
Maquette et mise en page : Trait de Plume  
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert).  
Ne pas jeter sur la voie publique.



## Concert du Ménéstrel " Rhapsodie américaine "

Samedi 7 avril, 21 h, Grandes écuries à Chantilly

Un concert exceptionnel avec, au programme, les Mélodies de George Gershwin et Leonard Bernstein, le « Rhapsody in Blue » de George Gershwin et des extraits de West Side Story de Leonard Bernstein avec, et par les solistes, chœurs et orchestre symphonique du Ménéstrel.

Prix des places : 18 €- Adhérents : 12 €- Jeunes de moins de 16 ans : 6 €.



Du 27 mars au 6 avril,  
bibliothèque municipale

### Impressions d'Allemagne

Tel est le titre de l'exposition organisée par le comité de jumelage franco-allemand. Elle fait suite au séjour de collégiens en décembre dernier au marché de Noël de Cologne et de Nümbrecht. Les collégiens ont réalisé des panneaux sur leurs nombreuses impressions, glanées le long de ces 2 jours d'immersion en pays rhénan. L'exposition sera étoffée par des travaux émanant des élèves de CM2 de l'école primaire du Centre ainsi que des affiches, des posters, des ouvrages d'auteurs allemands, des partitions...

Samedi 7 avril, 20h, gymnase

### Match de basket Nationale 3

Gouvieux Basket Oise rencontre L'US Crépy-en-Valois.

Samedi 7 avril, 20h30, gymnase

### Match de handball

Les seniors du Sud Oise Handball reçoivent Courmelles.

Jeu 12 avril, 12h, Infa Le Manoir,  
chemin des Aigles

### La journée des apprentis "Mets en musique"

L'INFA Le Manoir et le Centre de Formation des Apprentis de la CCIT de l'Oise organisent leur journée des apprentis sur le thème « Les Mets en musique ».

Nos apprentis cuisiniers et serveurs mettront la restauration à l'honneur dans une ambiance musicale. Une occasion de rappeler les valeurs de l'apprentissage et le bien fondé de la formation en alternance.

Renseignements au 03 44 67 14 14 ou sdevillers@infa-formation.com

Vendredi 13 avril, 20h30, église Sainte-Geneviève

### Concert Chansons françaises et musiques celtiques

Micher Fertray et son groupe Enere assure la 1<sup>re</sup> partie avec un florilège de chansons françaises. Aveil Vreiz, groupe de musique celtique,

interprète des chants sacrés de Bretagne, des musiques et chants profanes, issus de la tradition celte.

Ce concert a lieu au profit de la future décoration du panneau horizontal sous l'orgue de l'église Sainte-Geneviève. Entrée libre.

Samedi 14 avril, dès 10h30, salle Saint-Jacques

### Assemblée générale de l'UNC

L'Union Nationale des Combattants tient son assemblée générale suivie d'un buffet pour les adhérents et leurs conjoints. Renseignements au 03 44 57 51 59.

Samedi 14 avril, de 14h à 18h, La Ferme

### Concert des pianistes et chanteurs d'Arkadémia

Les élèves de piano et de chant de l'école de musique Arkadémia donnent leur concert annuel. Entrée : 5 € par adulte.

Samedi 14 avril, 8h30, lieu précisé à l'inscription

### A la découverte des champignons

L'association Nonette Nature organise une promenade mycologique. L'inscription est nécessaire au 06 80 90 06 56 ou 03 44 57 36 55.



Dimanche 15 avril, de 13 à 17h30, salle des fêtes

### Loto des Rendez-vous de l'amitié

L'association "Au rendez-vous de l'amitié" organise son loto annuel, ouvert à tous.

Dimanche ?????? avril, de 14h30 à 18h30, départ au gymnase

### Le rallye cyclo-pédestre de GV Loisirs

L'association GV LOISIRS organise un rallye cyclo-pédestre sur le thème du patrimoine

de Gouvieux. L'inscription est conseillée. Renseignements auprès de Thibault Geillon au 06 01 10 85 96 ou pgeillon@neuf.fr.

Vendredi 20 avril, 15h-18h30, La Ferme  
Don du sang

Samedi 21 avril, de 14h à 18h, impasse des Carrières

### Initiation aux enduits et peintures à la chaux (adulte)

Des projets de déco ? Optez pour la chaux, matériau écologique et économique ! Après un tour d'horizon des matériaux (chaux aérienne, pigment en poudre...), vous apprendrez à préparer un badigeon à la chaux et un enduit marocain : le Tadelakt.

Réservation obligatoire auprès de Karine Payet 06 81 50 39 33 ou payet.karine@neuf.fr

Samedi 21 avril, le matin, dans les rues de Chantilly

### La course des garçons de café

Cafetiers, serveurs, cuisiniers et restaurateurs envahiront les rues de Chantilly pour la 2<sup>e</sup> édition de cette course. Un parcours à travers la capitale princière du cheval, plateau à la main, à vitesse grand V ! Un événement organisé par l'INFA Le Manoir, en partenariat avec la CCIT de l'Oise.

Inscription 03 44 67 14 14 ou manoir@infa-formation.com.

Dimanche 29 avril et lundi 30, stand de tir, rue du Moulin Lagache

### Championnats régionaux d'« arbalète field »

Vendredi 4 mai, 21h, La Ferme

### Le jazz club accueille Gilda Solve

Après avoir chanté Duke Ellington, Horace Silver, Sonny Rollins, Miles Davis, Chick Corea, Gilda Solve vous propose un répertoire plus actuel, avec une conception harmonique et rythmique du jazz et des couleurs de la Californie. Gilda Solve figure parmi les 5 révélations 2003 au concours international de jazz à Juan les Pins.

Entrée : 13 € (enfants 6 €). Réservation au 03 44 21 21 66.